

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Avis public est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à compter de 20 h, sur la demande de dérogation mineure suivante :

DER-2023-01-023 510, rue des Érables

Désignation de l'immeuble :

L'immeuble est situé au 510, rue des Érables (lot 4 391 748) dans la zone résidentielle Ra-5 selon le plan de zonage de la Municipalité.

Nature et effets :

➤ Permettre la construction d'un garage attenant au bâtiment principal d'une hauteur dépassant de 4 pieds la hauteur du bâtiment principal (résidence).

Le règlement prévoit qu'en aucun temps, un garage privé isolé ou attenant ne doit dépasser la hauteur du bâtiment principal.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 12e jour du mois de janvier 2023.

Christianne Pouliot

Directrice générale et greffière-trésorière

laulist.